



Avis d'audience publique

Le 26 juin 2008

Réf. 2008-H-12

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique d'une journée pour étudier le *Rapport de suivi de l'évaluation environnementale* (Rapport de suivi) concernant le projet du Saskatchewan Research Council (SRC) d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de remise en état de l'ancien site de la mine Gunnar. La Commission examinera aussi les *Lignes directrices spécifiques et le Document d'établissement de la portée de l'étude approfondie* (Document d'établissement de la portée). Le projet est examiné en tant qu'étude approfondie en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

Audience d'un jour : 17 septembre 2008

Lieu : Delta Bessborough, 601 Spadina Crescent East, Saskatoon (Saskatchewan)

L'audience sera webdiffusée en direct sur le site de la CCSN. Elle se déroulera selon l'ordre du jour publié avant la date de l'audience.

Une version provisoire du Document d'établissement de la portée a été soumise à la consultation publique, du 28 mars au 2 mai 2008. Il sera possible d'obtenir la version révisée de ce document, qui tiendra compte des commentaires du public, de même que le mémoire du SRC, après le 18 juillet 2008 en communiquant avec le Secrétariat à l'adresse ci-dessous. Après l'audience, la Commission fera rapport au ministre de l'Environnement et recommandera que l'évaluation environnementale se poursuive sous forme d'étude approfondie ou que le projet soit renvoyé à un médiateur ou une commission d'examen.

Le public est invité à commenter le Rapport de suivi et le Document d'établissement de la portée proposés. Les demandes d'intervention doivent être déposées au Secrétariat de la Commission au plus tard le 18 août 2008, à l'adresse ci-dessous. Conformément aux *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, la demande doit comprendre les renseignements suivants :

- un mémoire avec les commentaires qui seront présentés à la Commission;
- une explication de la forme de l'intervention, soit par mémoire, soit par mémoire accompagné d'une présentation orale;
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'intervenant.

L'ordre du jour et les renseignements sur le processus d'audience publique figurent sur le site Web de la CCSN, à www.suretenucleaire.gc.ca. Les documents d'audience ne sont pas disponibles en ligne. Pour les obtenir, il faut présenter une demande au Secrétariat à l'adresse suivante :

a/s de Louise Levert

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284

280, rue Slater, C.P. 1046

Télec. : 613-995-5086

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca